COMMISSION Affaires parlementaires

Les séminaires parlementaires et les stages de formation Rapport

Présenté par

M. Louis Vlavonou (Bénin)

Rapporteur



Kinshasa (République démocratique du Congo) 5-8 juillet 2011

Mesdames, Messieurs, Mes chers collègues,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de suivi des séminaires et des stages.

A. LES SEMINAIRES PARLEMENTAIRES

Parmi les programmes de coopération interparlementaire mis en œuvre par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, les séminaires parlementaires sont particulièrement appréciés. La preuve en est leur longévité - ils existent depuis plus de dix ans - et leur régularité.

Conçus à l'origine pour améliorer les conditions de fonctionnement des parlements concernés, ces séminaires doivent répondre à des besoins précis exprimés par les Parlements demandeurs. Leur but est de faire bénéficier des parlementaires nouvellement élus de l'expérience de parlementaires plus expérimentés. Depuis quelques années il a été proposé de réserver ces opérations, en priorité aux parlements de pays en sortie de crise ou en cours de consolidation démocratique.

Comme l'année passée, le secrétaire général parlementaire a adressé un courrier aux Présidents de section au mois d'octobre pour leur demander si leur parlement souhaitait bénéficier de ce programme en leur précisant de bien vouloir choisir les thèmes qu'ils souhaiteraient voir aborder ainsi que les périodes envisagées pour la tenue de cette manifestation.

Par ailleurs, il a été envisagé la possibilité d'organiser des séminaires spécialisés s'adressant aux membres d'une ou deux commissions. Ce type de séminaire qui correspond à une demande, serait moins onéreux à mettre en place et permettrait d'en organiser davantage.

A la suite de ce courrier envoyé aux sections les invitant à déposer leur candidature si leur parlement souhaitait bénéficier d'un séminaire d'échanges à l'intention des parlementaires, nous avons reçu les candidatures de la Centrafrique et du Burundi. En outre, le Burkina-Faso a déposé sa candidature pour un séminaire spécialisé à destination de la commission des lois sur les lois d'habilitation : c'est la première fois qu'une section se déclare candidate pour un séminaire spécialisé, format qui a été proposé pour la première fois l'an dernier et dont les coûts d'organisation sont au moins moitié moindres que ceux d'un séminaire classique.

Sachant que le séminaire au Tchad, décidé par le Bureau de N'Djamena, n'a pu avoir lieu en 2010 en raison du report des élections législatives, le Bureau réuni à Québec a considéré qu'il était prioritaire en 2011 et pourrait intervenir au second semestre en fonction du délai nécessaire à l'installation de la nouvelle Assemblée nationale qui a été élue le 13 février dernier.

Dès lors, il restait la possibilité d'organiser un second séminaire et le choix du Bureau s'est porté sur la Centrafrique puisque le Burundi a déjà été bénéficiaire de ce programme de coopération en 2009.

Dans ces conditions il a été également décidé de donner satisfaction à la demande du Burkina-Faso puisque l'organisation d'un séminaire spécialisé est beaucoup moins onéreuse.

Les actes du séminaire sont disponibles sur le site : http//apf.francophonie.org

B. LES STAGES POUR FONCTIONNAIRES

1) LE STAGE ANNUEL SUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL PARLEMENTAIRE

Depuis 1997, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie participe au stage organisé conjointement avec le Parlement français et l'Ecole nationale d'administration portant sur l'organisation du travail parlementaire, en finançant quatre à cinq bourses.

Il a eu lieu cette année du 28 février au 28 mars. Il s'adresse plus précisément à des fonctionnaires parlementaires. Les conférenciers sont de hauts fonctionnaires du Parlement, secrétaires généraux, directeurs généraux et directeurs de services pour la plupart. Les semaines, ponctuées chacune par des communications des auditeurs sur le fonctionnement de leur Parlement, sont axées successivement sur la présentation des institutions françaises et sur le fonctionnement des Assemblées : séance, commissions, mais aussi ressources humaines, communication, relations internationales, groupes parlementaires, etc. Un député et un sénateur viennent expliquer leur rôle dans leur assemblée et dans leur circonscription. Des journées sont prévues à l'Assemblée nationale et au Sénat. Les stagiaires sont également reçus au Conseil constitutionnel et au ministère des relations avec le parlement. Le secrétariat général de l'APF vient également présenter notre assemblée, son organisation et son action aux participants.

Dans le même souci de transparence que pour les séminaires parlementaires j'ai invité les présidents de section à m'adresser leurs éventuelles demandes de bourses pour leurs fonctionnaires parlementaires afin de pouvoir les soumettre à l'arbitrage du Bureau

L'APF a consenti cette année un effort tout particulier en faveur de ce programme puisqu'elle a financé le déplacement et le séjour de sept stagiaires dont un pris en charge par le programme Noria.

2) LE STAGE APF À DESTINATION DES FONCTIONNAIRES PARLEMENTAIRES

Mis en place par nos bureaux de N'Djamena et Dakar, ce stage au sein du secrétariat général, d'une durée de quatre à six mois, à destination des fonctionnaires parlementaires dont l'idée avait été émise par notre précédent trésorier, est désormais lancé.

Je rappelle qu'il ne s'agit nullement d'un séjour linguistique : ce stage s'adresse à des personnes parfaitement francophones et immédiatement opérationnelles pour accomplir les tâches qui leur seront confiées. Il concerne principalement des fonctionnaires d'assemblées ou de régions non représentées au sein du secrétariat général et a pour ambition d'une part de leur permettre de participer et de mieux appréhender le travail d'accompagnement de la francophonie parlementaire et d'autre part, de disposer à terme de relais au fait de notre organisation au sein de ces assemblées.

Par ailleurs, cette présence constituera une force de travail et de proposition d'appoint pouvant appuyer les nombreux chantiers ouverts aux cours des derniers mois.

Enfin, et peut être surtout, ce stage, effectué au contact de fonctionnaires parlementaires issus de plusieurs de nos parlements ou d'agents de l'APF rompu depuis de nombreuses années au travail avec les parlementaires francophones, doit constituer, pour celles et ceux qui en bénéficient, une opportunité de consolider leur formation et, ainsi, d'améliorer le service rendu aux assemblées de leurs pays.

Par un courrier en date du 24 septembre 2010 un appel à candidatures a été envoyé aux sections du Sud et d'Europe centrale et orientale concernées

Notre bureau lors de sa réunion de Québec a procédé au choix, parmi les nombreuses candidatures reçues, des premiers bénéficiaires de cette nouvelle action de coopération financée sur nos fonds propres. Ce choix s'est porté sur la secrétaire administrative de la section vietnamienne, section non représentée au secrétariat général, pour la première des deux périodes distinctes comprise entre septembre 2011 et février 2012 et sur un fonctionnaire burkinabè pour la seconde période dont les dates restent à préciser. Le premier stage se déroulera de début septembre à fin janvier 2012. Le deuxième aura lieu durant le premier semestre 2012. Un nouvel appel à candidatures sera lancé en septembre prochain.

Cette nouvelle composante de notre activité est financée sur nos fonds propres et porte sur un montant global estimé à 20.000€ par stagiaire.

3) PROJET D'ACTIVITÉ CONJOINTE APF/UNIVERSITÉ SENGHOR

Conformément à l'accord de principe quant à l'étude de ce projet donné par le Bureau lors de sa réunion de Québec, le secrétariat général a étudié avec l'Université Senghor la possibilité de mettre en œuvre des séminaires de formation à destination des fonctionnaires parlementaires. Il faut souligner que ce projet s'inscrit dans le cadre du renforcement de la synergie entre l'APF et les opérateurs de la Francophonie dont l'intérêt a été réaffirmé lors du dernier Sommet à Montreux.

Ce programme de formation s'intitulerait « Administration et organisation du travail parlementaire » et concernerait les fonctionnaires des parlements africains. L'objectif visé est de permettre aux fonctionnaires parlementaires de renforcer les compétences indispensables à une meilleure maîtrise de leur fonction, de façon à améliorer le soutien qu'ils peuvent apporter aux parlementaires.

Cette formation se déroulerait sur une semaine de six jours qui se terminerait par une évaluation donnant lieu à l'attribution, le cas échéant, d'un diplôme délivré par l'Université Senghor.

Afin que l'ensemble des Parlements de l'Afrique francophone puisse en bénéficier, le programme de formation se déclinerait en cycles de séminaires dans les zones « Afrique de l'Ouest I » (à Ouagadougou), « Maghreb » (à Rabat), « Afrique de l'Ouest II » (à Dakar) et « Afrique centrale » (à Yaoundé).

Une première session pourrait avoir lieu avant la fin de l'année à Ouagadougou à l'intention d'une trentaine d'auditeurs (dix du pays hôte, cinq de quatre pays voisins : le Niger, le Mali, le Bénin et le Togo).

Le coût total de cette première formation s'élèverait à 40.000 euros, soit 1.333 euros par personne.

Le secrétariat général et l'université Senghor doivent arrêter un plan de financement. Il convient de noter qu'une participation sera demandée aux parlements concernés.

M. Albert Lourde, recteur de l'université Senghor, a présenté ce programme lors de la réunion de la régionale Afrique le 13 mai dernier.

4) CONTRAT D'ENCADREMENT DU JEUNE VOLONTAIRE INTERNATIONAL DE LA FRANCOPHONIE

Je vous rappelle que l'an dernier l'OIF a proposé, en compensation à une demande de financement complémentaire, de mettre à disposition de l'APF pour une année un jeune volontaire francophone (JVF). Il s'agit d'un jeune diplômé qui a acquis dans le cadre de ses études des compétences avérées dans son domaine de formation et qui s'engage durant 12 mois au service d'un projet de la francophonie. Mobilité, compétence et adaptabilité sont exigés des candidats JVF.

Le comité de pilotage de l'OIF, coordonné par la direction de la jeunesse, a procédé à la sélection des candidats et a retenu une liste de trois candidats potentiels qui correspondent au profil demandé pour notre collaborateur à partir de critères que nous avions préalablement définis sur la base de nos besoins et de nos priorités.

La désignation du bénéficiaire se fera après les entretiens prévus en juin 2011.

Nous disposerons ainsi d'une compétence ad-hoc de septembre à juillet prochain qui contribuera à la réalisation de nos missions notamment en matière de coopération , conformément à la lettre de mission qui sera la sienne, tout en offrant à ce jeune volontaire de bonnes conditions d'encadrement et de réalisations de nos objectifs pour le développement des partenariats francophones.

Il convient de souligner que ce partenariat n'a aucune incidence sur nos finances puisque ce jeune volontaire est entièrement pris en charge par la Francophonie.

Je vous remercie de votre attention.

Séminaires d'information et d'échanges Liste des séminaires et thèmes retenus

Bangui 1994 : Le Parlement et l'état de droit

Les relations entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire Le rôle et le fonctionnement du Parlement Le Parlement et la société civile

Lomé 1994 : Le rôle du parlementaire dans l'élaboration de la loi et les relations entre majorité et opposition

L'initiative de la loi Examen par les parlements des projets et propositions de loi Les relations entre majorité et opposition

Bamako 1995 : Les pouvoirs législatifs et de contrôle du Parlement

Le processus démocratique Le contrôle de l'action du gouvernement Les relations entre majorité et opposition

Bucarest 1995 : Le pouvoir de contrôle du Parlement

Les relations entre pouvoir législatif et pouvoir exécutif Les relations entre majorité et opposition

Port-Louis 1996: Le mandat parlementaire

Le parlementaire dans sa circonscription Le parlementaire dans son Assemblée

Le Caire 1996 : Le parlement, reflet de l'identité nationale

La désignation de la représentation nationale Monocamérisme ou bicamérisme : les termes d'un choix institutionnel Le modèle de démocratie parlementaire a-t-il une valeur universelle ?

Lomé 1997 : Le statut de l'opposition parlementaire

Le rôle et le financement des partis politiques Les relations entre majorité et opposition Le rôle de l'opposition parlementaire

Sofia 1998: Le consensus parlementaire

Les relations entre majorité et opposition Quel rôle pour les groupes de pression au sein du Parlement ? Les petits partis politiques : représentation et rôle

Vientiane 1998 : Les fonctions législative et de contrôle du Parlement Le processus législatif Le contrôle de l'action gouvernementale et de l'application des lois

Table ronde de synthèse : quelles fonctions pour le Parlement de demain ?

Antananarivo 1999: Le Parlement de l'an 2000

Le processus législatif Les droits et devoirs de l'opposition et de la majorité Le rôle des partis politiques

Bangui 1999: Le Parlement de l'an 2000

Le travail et le rôle du parlementaire Le rôle de l'opposition et de la majorité Le rôle des partis politiques

Port-Vila 2000 : Démocratie et bonne gouvernance

Les fonctions législatives et de contrôle du Parlement Les mécanismes de stabilité gouvernementale Les groupes politiques au Parlement

Niamey 2000 : Le travail et le rôle du parlementaire

La procédure législative et la procédure budgétaire Le contrôle de l'action gouvernementale et le contrôle de l'application des lois Le rôle de la majorité et de l'opposition dans le travail parlementaire.

Bissau 2001 : Démocratie et bonne gouvernance

Les relations entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire Le rôle de la majorité et de l'opposition dans le travail parlementaire La procédure législative et la procédure budgétaire

Dakar 2002: Le Parlement et les relations internationales

Les pouvoirs du Parlement en matière internationale La diplomatie parlementaire Parlements nationaux et Parlements supra-nationaux (les exemples comparés de l'Union européenne et de l'Union africaine)

Chisinau 2002 : Les pouvoirs de contrôle du parlement

Le contrôle de l'action du gouvernement
Les commissions d'enquête parlementaires
Le contrôle des activités des autorités administratives de l'audiovisuel, des
télécommunications et de l'énergie
Le contrôle de l'exécution de la loi par les autorités de l'administration publique locale

Yaoundé 2002 : Le mandat parlementaire

Le rôle du député au sein du parlement Le rôle du député dans sa circonscription Le rôle de la majorité et de l'opposition dans le travail parlementaire

Ouagadougou 2003: Les femmes africaines, actrices majeures du développement

Femmes, éducation et santé Femmes, développement économique et environnement Femmes, paix, démocratie et droits de l'Homme

Libreville 2003 : Le contrôle parlementaire et la bonne gouvernance

La procédure budgétaire (cas concrets) L'exécution et le contrôle de la loi de finances Le contrôle de l'application des lois

Brazzaville 2004 : Le travail et le rôle du parlementaire

Qu'est-ce que la bonne gouvernance ? Le travail du parlementaire Les relations majorité-opposition

Porto Novo 2004 : Les mécanismes d'élaboration des lois et les pouvoirs de contrôle parlementaire

Les mécanismes d'élaboration des lois (de l'initiative à la promulgation) Les pouvoirs de contrôle du Parlement L'exécution et le contrôle de la loi de finances

Moroni 2005 : Le fonctionnement d'un parlement fédéral et des parlements régionaux

Le rôle du député dans sa circonscription et au Parlement L'organisation du travail parlementaire et le contrôle du Parlement sur l'action gouvernementale Les relations majorité-opposition

Vientiane 2005 : Le contrôle budgétaire

Le projet de loi de finances : examen, vote et procédure d'exécution Le contrôle de l'efficacité du budget et de la dépense publique

Port-Vila 2006 : le rôle des parlements en matière internationale : évolution dans le contexte de la mondialisation

Les parlements face aux organisations internationales et la coopération parlementaire Le pouvoir d'information et de contrôle des parlements en matière internationale

Bangui 2006 : Les pouvoirs du Parlement

Le pouvoir législatif du Parlement Le pouvoir de contrôle du Parlement Le rôle de la majorité et de l'opposition dans le travail parlementaire

Port-au Prince 2007 : Démocratie et bonne gouvernance

Les fonctions législatives et de contrôle du Parlement Les mécanismes de stabilité gouvernementale Les groupes politiques au Parlement

Nouakchott 2007: Les différentes fonctions du parlementaire

Le rôle du parlementaire La fonction de contrôle La fonction publique parlementaire La diplomatie parlementaire

Lomé 2008 : Le contrôle budgétaire

La citoyenneté, L'élaboration de la loi L'aide a l'exercice du mandat

Kinshasa 2008 : Le statut et le rôle de l'opposition dans une démocratie parlementaire

La problématique de l'opposition dans les démocraties parlementaires
Les groupes politiques au parlement
La représentation de l'opposition dans les différentes instances parlementaires
L'organisation du travail parlementaire

Bamako 2009: Les pouvoirs de contrôle et d'information des Parlements face à la mondialisation.

Bujumbura 2009 : les pouvoirs de contrôle et d'information des Parlements en matière internationale, le financement des partis politiques, la fonction publique parlementaire et la communication parlementaire.

Cotonou 2010 : Démocratie et bonne gouvernance économique : le rôle des parlements.

N.B : Les actes des séminaires tenus depuis 2000 sont consultables sur le site Internet de l'APF